



REPUBLICQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
MAIRIE DE THEZA

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 066-216602086-20260402-362026-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°36/2026**  
**Objet : DECISIONS DU MAIRE SUR LA BASE DE SES DELEGATIONS**

**Membres : 19**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville de Théza régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du Conseil de la commune en séance publique, sous la présidence de Jean-Jacques THIBAUT, Maire.

**Présents : 17**

**Procurations : 2**

**Voix délibérative : 19**

**Présents :** Jean-Jacques THIBAUT ; Laurent TOIX ; Thierry SOLDA ; Sophie SALA ; Magali ROUGÉ ; Julien NOBLECOURT ; Patrick MONIÉ ; Alexandra MARTELLOZZO ; Xavier FERRER ; Martine DEVILLERS ; Laurent DESAINRIQUER ; Stéphanie CHARLES ; Sophia CHAKLY ; Philippe BRUNET ; Serge BENET ; Patricia BAILLEUL ; Michel ASPARO

**Date de la convocation : 28.03.2026**

**Date d'affichage :**

**Procurations :** Emeline FERNANDEZ (donne procuration à Serge BENET) ; Cécile GRIVOIS DONAT (donne procuration à Laurent TOIX)

**Secrétaire de séance :** Laurent TOIX

**Le Maire expose à l'Assemblée,**

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises sur la base de ses délégations.

<b>192026</b>	Réparation fuite climatisation Mairie - LUMYCOM
<b>202026</b>	Remplacement mini VRV climatisation Salle des Albères – LUMYCOM
<b>212026</b>	Aménagement parking rue de l'Église – PALM BEACH
<b>222026</b>	Réalisation d'un trottoir en béton route de Perpignan - PULL

**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal**

- Prend acte des décisions de Monsieur le Maire sur la base de ses délégations

Le Maire

Jean-Jacques THIBAUT



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie certifiée conforme à l'original

Au registre sont les signatures